



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS-TOURS

Établissement : Université François-Rabelais de Tours

Demande n° S3LP120002512

Dénomination nationale : Métiers de l'édition

Spécialité : Communication visuelle

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, créée en 2006, a pour objectif de former des spécialistes de la création et du traitement de l'image ainsi que de la mise en page imprimée et multimédia dans le domaine de la communication à caractère commercial. Les métiers visés sont : graphiste, maquettiste, illustrateur, infographiste, webdesigner, responsable de projet dans le domaine de la mise en page du graphisme ou de l'illustration. Les aspects professionnalisants sont clairs, et un ajustement des contenus de formation conduit les diplômés à se former à la pratique de leur activité dans une entreprise ou bien, à rechercher la clientèle des entreprises. Le stage et le projet tutoré contribuent à un partenariat étroit avec les milieux professionnels, en particulier avec une école d'art. L'accès à la licence professionnelle est possible aux titulaires de la L2 « Sciences humaines et sociales », option : « Histoire de l'art » et du DUT « Information - Communication ». Pour l'essentiel, les candidats recrutés proviennent de l'école Brassart de Tours, laquelle délivre un BTS de communication visuelle. Concernant le positionnement dans l'environnement régional, une licence professionnelle proche de cette formation existe, proposée à l'université de Renne 2 sous l'intitulé « Conception graphique et multimédia ».

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	20 (50 pour 2010)
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	2 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	39 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	70 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

C'est une licence professionnelle très spécialisée qui s'adresse à un public limité dans le domaine du graphisme. Elle est placée sous la responsabilité d'un professeur d'université s'appuyant sur une équipe pédagogique équilibrée entre intervenants professionnels et intervenants universitaires. La particularité est que la licence professionnelle se soit adaptée à la formation dispensée par l'école d'art privée avec une « mise à niveau » dont l'objectif est de renforcer le niveau des L2 pour intégrer la licence professionnelle et non le niveau des inscrits de cette école. Le conseil de perfectionnement n'est pas encore mis en place et serait un outil précieux dans l'aide au pilotage de la formation, dès lors que des objectifs et un rôle lui seront associés.



Les partenariats professionnels renvoient à une dimension régionale, voire nationale et sont ancrés sur le lien existant avec d'anciens élèves de l'école Brassart. La licence professionnelle est proposée quasi-exclusivement aux titulaires du BTS « Communication visuelle » de l'école d'art privée, exclusivement en formation initiale. L'effectif à la rentrée 2009 atteint cinquante-quatre étudiants, s'expliquant par une mutualisation des effectifs (10 BTS, 36 élèves de l'école Brassart, 1 de L2, et 3 autres), alors que la formation affiche un taux d'insertion professionnelle en diminution régulière sur les trois dernières années, passant de 86 % à 64 % pour la promotion 2008, associé à une poursuite d'études de 20 %.

- Points forts :
 - La bonne structuration et lisibilité de la formation.
 - La contribution des professionnels locaux.
 - Les partenariats multi composantes universitaires pour les projets étudiants.

- Points faibles :
 - L'insertion professionnelle en baisse.
 - Le recrutement quasi-exclusif à partir d'inscrits issus d'une école d'art privée.
 - Pas de conseil de perfectionnement formalisé.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il s'agit pour l'établissement de renforcer et d'afficher un pilotage universitaire. Le but est de valoriser la dimension recherche-formation et d'ajuster les contenus pédagogiques aux besoins des professionnels, pour augmenter le taux d'insertion. L'établissement doit veiller à élargir et diversifier le recrutement des étudiants en licence professionnelle tout en identifiant précisément les débouchés potentiels en aval et en diminuant la poursuite d'études, de façon impérative. Les partenariats professionnels doivent être formalisés afin de mieux préciser leurs qualités.